

L'AMF rappelle ses obligations au Mail on Sunday

A l'issue de son enquête ouverte en août 2011, l'AMF a décidé de ne pas notifier de griefs au journal britannique mais de lui rappeler publiquement les règles à respecter en matière de publication d'information sur les sociétés cotées.

Dans le cadre de son enquête sur l'information financière et le marché du titre Société Générale, ouverte le 12 août 2011, l'AMF avait constaté que le journal britannique Mail On Sunday avait diffusé, dans un article du 7 août 2011, des informations concernant la situation financière de la Société Générale qui exagéraient gravement la réalité.

Le communiqué de l'AMF et son courrier au Mail on Sunday sont dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations françaises, Autorité des marchés financiers, communiqués et courriers.